Greffe du Tribunal de Commerce de
……
……
……
……

A l'attention de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce

……, le ……

Objet : Requête de report de dépôt des comptes ……

Par lettre recommandée avec accusé de réception,
N° de l'AR : ……

Le soussigné : Monsieur …… demeurant à …….
Agissant en qualité de Président de la société ……, Société par actions simplifiée au capital de ……euros dont le siège social est fixé à …… à …… sous le numéro …….

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

- Que la société …… a clôturé son dernier exercice social le 31 décembre ……,
- Qu'en raison de difficultés comptables rencontrées dans l'établissement de ses comptes, elle s'est trouvée dans l'impossibilité d'avoir arrêté ses comptes dans des délais satisfaisants pour permettre au Commissaire aux Comptes d'effectuer ses contrôles dans les délais légaux,
- Qu'ainsi il appert que l'assemblée générale ordinaire ne pourra pas statuer dans les six mois de la date de clôture de l'exercice social dont s'agit comme lui en fait l'obligation les dispositions légales, sauf prolongation dudit délai par décision de justice,
- Qu'il n'est pas possible de convoquer l'assemblée générale pour la fin du mois de juin …….

Dans ces conditions, le requérant conclut à ce qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de proroger jusqu'au 31 octobre ……, le délai pendant lequel sera réunie l'assemblée générale ordinaire à statuer les comptes de l'exercice clos le 31 décembre …….

……
Président
……